



UNICEF France

Un réseau territorial au service des droits de l'enfant

unicef 
pour chaque enfant

Créé en 1964, UNICEF France est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Nous représentons UNICEF en France, auprès des pouvoirs publics et de la société civile. Notre objectif est de défendre et de promouvoir les droits de l'enfant en France et dans le monde.

Ensemble pour défendre les droits de l'enfant

Chaque jour, partout en France, près de 6 000 bénévoles mettent leur temps, leurs compétences, leurs talents ou leurs idées au service de notre cause. Ensemble nous agissons pour défendre les droits de l'enfant.



- Les bénévoles UNICEF interviennent dans les écoles, organisent des expositions et des conférences pour sensibiliser petits et grands à la situation des enfants les plus vulnérables partout dans le monde ;
- prennent part à l'élaboration de campagnes, de temps forts, d'ateliers pour promouvoir et défendre les droits de l'enfant ;
- sollicitent les entreprises et participent à des événements et à des ventes solidaires afin de collecter des fonds ;
- mènent de nombreuses autres actions à leur initiative.

TROUVER L'ENGAGEMENT QUI VOUS CONVIENT !

Quels que soient votre âge, vos compétences ou vos disponibilités, vous trouverez forcément la mission qui vous correspond : Jeune Ambassadeur, chargé d'activités (communication, actions éducatives, recrutement des bénévoles, événementiel, relation avec les entreprises, accompagnement des collectivités locales, relation avec les pouvoirs publics et institutionnels...), trésorier, etc.

Vous souhaitez vous impliquer davantage ? Pourquoi ne pas intégrer nos différentes instances en tant qu'administrateur, membre de bureau de comité local ou membre du conseil UNICEF des jeunes. Enfin, si le bénévolat constitue la principale forme d'engagement auprès d'UNICEF, il existe d'autres moyens d'agir à nos côtés : l'engagement de Service Civique, le mécénat de compétences, l'adhésion ou la participation à des défis solidaires.

Rejoindre UNICEF,

c'est défendre la cause des enfants mais c'est aussi...

- 1 Être utile en participant à des actions collectives (locales ou nationales) qui font bouger les choses ;
- 2 Développer ses compétences et acquérir de l'expérience grâce à des formations et à des activités variées ;
- 3 Faire de belles rencontres humaines ;
- 4 Donner plus de sens à sa vie et se sentir plus heureux !

Engagez-vous, UNICEF s'occupe du reste !

Dès votre inscription, vous recevez un kit adhérent et vous êtes associé à la vie statutaire de l'association.

Vous avez accès aux ressources matérielles.

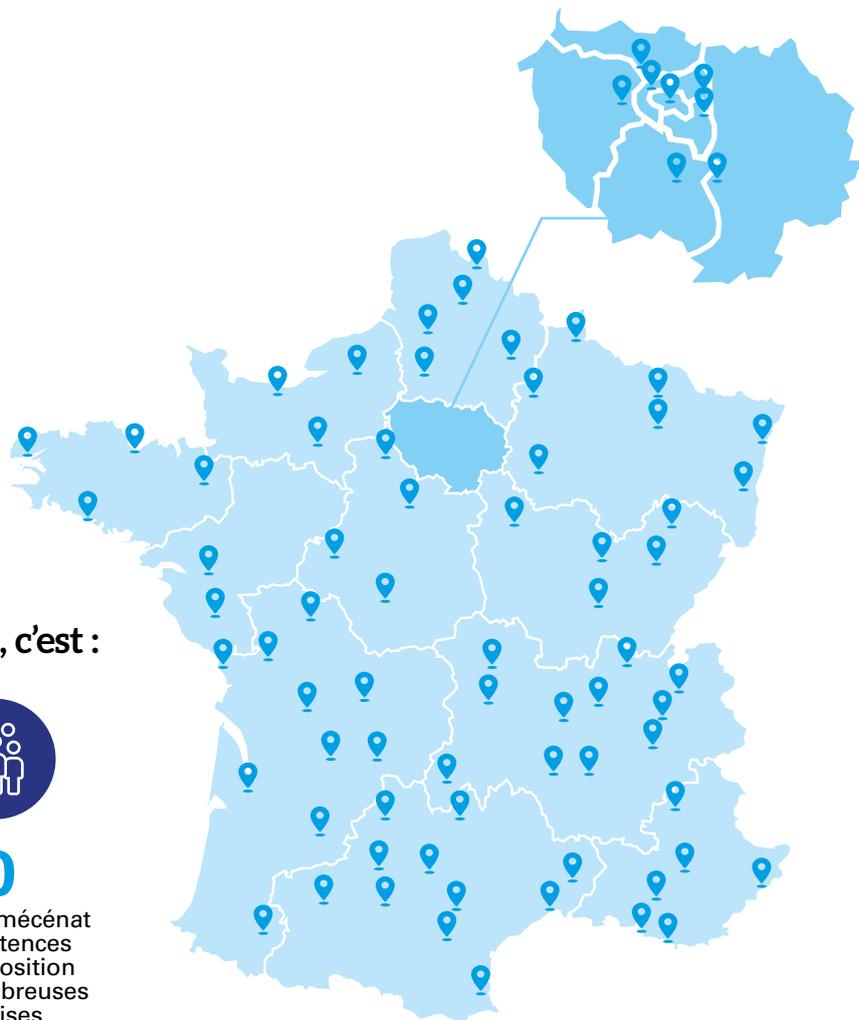
Vous bénéficiez de notre programme de formations (en présentiel ou à distance) sur des thématiques variées comme par exemple : la prise de parole en public, l'expertise plaidoyer avec un focus sur les migrants et réfugiés, les actions éducatives, la lutte contre le changement climatique ou pour l'égalité filles/garçons.

+ Retrouvez le catalogue des formations proposées gratuitement à tous nos adhérents :

www.linscription.com/unicef-formations.php

Vous souhaitez devenir bénévole UNICEF ?

Venez rencontrer une équipe UNICEF proche de chez vous. Ou rendez-vous sur unicef.fr/comites et rejoignez l'association en quelques clics!



Le réseau UNICEF France, c'est :



25

comités territoriaux



30

salariés en mécénat de compétences mis à disposition par de nombreuses entreprises



120

jeunes en engagement de Service Civique chaque année



+ de **6 000**

bénévoles dans toute la France

Les collectivités à nos côtés

Les collectivités amies des enfants constituent un relais précieux de notre action. Les élus qui rejoignent la démarche s'engagent à faire progresser l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) dans tous les domaines : éducation, non-discrimination, protection, accès aux loisirs, participation des jeunes... En 2020, le réseau Ville amie des enfants rassemble 250 collectivités.

+ www.villeamiedesenfants.fr

Ils s'engagent, ils témoignent

« Je cherchais à me sentir utile et à nouer des liens sociaux. Peu importe qu'on ait une heure à donner tous les 15 jours ou 5 heures par semaine, ce qui compte c'est de le faire avec son cœur. »

Alexia, administratrice

« À 16 ans, je vendais les cartes de vœux UNICEF dans mon lycée. À l'heure de la retraite, reprendre une activité de vente ponctuelle s'est imposé comme une évidence. Cela me permet de m'engager occasionnellement tout en gardant du temps pour ma famille et mes autres activités. »

Geneviève, retraitée, bénévole occasionnelle, Lyon

« J'ai rejoint UNICEF via le mécénat de compétences. Au sein de la délégation de Rennes, j'ai mené de nombreuses actions : ateliers de lecture en bibliothèque pour le Prix UNICEF de littérature jeunesse, rencontres d'élus des Villes amies des enfants... Je me suis vraiment épanouie et j'ai tenu à poursuivre mon engagement. »

Danielle, présidente du Comité territorial Bretagne



© DR

UNICEF mobilise les jeunes

UNICEF encourage les jeunes à s'engager et à s'exprimer à travers différents programmes dédiés. Plus de la moitié des bénévoles UNICEF ont moins de 26 ans. Près du quart sont des mineurs.

- Dès 6 ans : les enfants et jeunes peuvent faire entendre leur voix par le biais de projets solidaires qu'ils contribuent à développer.
- En équipe, des groupes de jeunes, sous la supervision d'un acteur éducatif ou non, mènent des actions citoyennes et solidaires en classe, entre amis, en accueil de loisirs...
- UNICEF accompagne également de nombreux étudiants (universités, grandes écoles et autres filières postbac) qui portent de multiples et très riches projets solidaires et de sensibilisation.

+ Toutes nos ressources pour les enfants, les parents, les enseignants ou les éducateurs sont disponibles sur myUNICEF.fr

Ils s'engagent, ils témoignent

« Je suis responsable bénévole de l'antenne UNICEF de La Ciotat, qui compte une quarantaine de Jeunes Ambassadeurs âgés de 6 à 26 ans. Beaucoup d'entre eux nous ont rejoints grâce à l'opération Frimousse. Cette initiative est très fédératrice et suscite un véritable engouement chez les jeunes. »

Cécile, chargée de mission à l'Union des centres sociaux et bénévole à l'UNICEF des Bouches-du-Rhône

« Membre du programme UNICEF Campus depuis 2015, je suis responsable de l'antenne lyonnaise. Ma plus grande fierté ? Avoir organisé une conférence, à Sciences-Po, avec l'intervention de Marilena Viviani, directrice du bureau de liaison d'UNICEF International. »

Jules, étudiant Campus, Lyon

« Mon expérience en tant que volontaire en engagement de Service Civique à UNICEF a confirmé ma vocation dans l'humanitaire. Grâce au soutien de ma tutrice, j'ai intégré l'Institut de l'engagement et je vais pouvoir concrétiser mon projet professionnel ! »

Clara, volontaire en Service Civique, Loire-Atlantique

« J'ai passé mon enfance en Afrique. Là, j'ai pris conscience que la vie peut être très dure pour certains enfants. J'ai compris l'importance de s'engager. En tant que Jeune Ambassadrice, c'est le message que j'essaie de transmettre aux autres jeunes. »

Stéphanie, Jeune Ambassadrice en Bretagne



Les engagements d'UNICEF France

- Défense des droits des enfants en France
- Droit à un niveau de vie suffisant : lutte contre la pauvreté et la précarité
- Droit à l'éducation : lutte contre les inégalités scolaires
- Droit à la protection : notamment protection des enfants migrants
- Droit à la santé : lutte contre la pollution de l'air

Et droits des enfants dans le monde : en particulier droit à la protection des enfants dans les conflits, droits des filles et droit à l'éducation.

➤ Inciter les enfants à s'exprimer et à s'engager

Nous menons de nombreuses actions d'information et d'éducation dans les établissements scolaires et les centres de loisirs pour les sensibiliser à leurs droits, les inciter à s'engager et à faire entendre leur voix.

➤ Sensibiliser, en France, à la situation des enfants vulnérables

Nous publions avec l'appui d'experts ou de divers partenaires des études, et relayons les rapports d'UNICEF International, faisant ainsi d'UNICEF une structure de référence sur la situation des enfants en France.

➤ Veiller à l'application et au respect des droits des enfants en France

Nous interpellons régulièrement les décideurs locaux et nationaux sur les enjeux liés à l'enfance. Nous travaillons en lien avec les pouvoirs publics et les institutions indépendantes et participons à divers groupes de travail, auditions et instances de coordination.

➤ Soutenir les actions de terrain d'UNICEF partout dans le monde

Nous menons des collectes de fonds et nouons des partenariats avec le secteur privé pour le financement des programmes de terrain d'UNICEF dans 190 pays et territoires.

UNICEF

Construire un monde digne des enfants

Fondé en 1946, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, plus connu sous l'acronyme UNICEF, est une agence de l'Organisation des Nations unies (ONU). Présent dans 190 pays et territoires, UNICEF intervient dans le cadre d'initiatives programmées

et de missions d'urgence lors de conflits ou de catastrophes naturelles. Concrètement, UNICEF s'efforce d'acheminer partout dans le monde les ressources humaines et matérielles indispensables à la survie des enfants les plus vulnérables, à leur protection et à leur épanouissement.

Pour chaque enfant le droit à :



– La nutrition –

4,1

millions

d'enfants traités pour malnutrition aiguë sévère.



– La santé –

28,9

millions

d'enfants vaccinés contre la rougeole.



– L'éducation –

17

millions

d'enfants déscolarisés ont eu accès à l'éducation préscolaire, primaire ou secondaire.



– Une identité –

21

millions

de naissances enregistrées dans 47 pays.



– L'eau et l'hygiène –

18,3

millions

de personnes ont eu accès à de l'eau potable.



– La sécurité et le bien-être –

2,6

millions

de personnes (enfants et adultes) accompagnées sur le plan psychosocial.



– Égalité des genres –

90 %

des filles de 15 à 24 ans alphabétisées contre 80 % en 1995.

UNICEF place l'innovation et la recherche au cœur de son action pour trouver des solutions qui répondent efficacement aux besoins des enfants et des personnes qui en ont la charge.



LA CONVENTION INTERNATIONALE DE DROITS DE L'ENFANT

Socle de l'action d'UNICEF, ce texte proclame et garantit les droits fondamentaux de chaque enfant. Rédigé et porté par l'organisation, il a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale de l'ONU en 1989. Il reste à ce jour le traité international le plus ratifié au monde. La cause des enfants progresse, mais il reste tant à faire ; n'abandonnons jamais et continuons sans relâche tous ensemble !